Dimanche 6 septembre Éditorial

Le soin des âmes

Lorsque nous nous rendons à la messe, nous accomplissons tout d'abord un devoir de justice car notre Créateur et notre Père a le droit d'être reconnu par ses créatures et ses enfants. De même que ces mêmes enfants reconnaissent ce qu'ils doivent à leurs parents, de même tout être humain se doit de remonter à la source puissante et intelligente de son existence et de sa vie. Mais cette vie humaine est parsemée de joie et d'épreuves. L'innocence affronte le mépris et la haine, et c'est par le péché que la mort est entrée dans le monde. Pourquoi Dieu a-t-il permis à Adam et Ève d'abuser de leur nature, de détourner leur liberté du vrai, du bon, du beau ? En un fort raccourci, il nous faut retenir que Dieu réponds par la venue de sa Parole éternelle, son Verbe, son Fils engendré non pas créé. Dieu parmi nous, l'Emmanuel, le Christ Jésus, Dieu qui sauve, il s'est fait chair, né de la Vierge Marie. Alors, nous pouvons reconnaître qu'il a bien fait toutes choses, il peut guérir les sourds et faire parler les muets. Alors, il ressuscite un fils unique et le rend à sa mère, annonçant sa propre mort et son sacrifice victorieux de la Croix. Dieu nous visite, nous rend l'espérance, nous donne sa propre mère et détruit la mort. Dans l'humilité et la fidélité, nous voici sur le chemin de la vision divine, et la promesse des retrouvailles.

Tirer du milieu des hommes, le prêtre offre son humanité au Christ pour être l'enseignant de la vérité qui sauve, l'instrument de la grâce jaillissante du Cœur Sacré transpercé et vivant, serviteur de Jésus-Hostie, source de pardon et de relèvement. Il reçoit l'autorité pour guider et soigner les âmes, surtout quand il est nommé curé d'une paroisse par un successeur des Apôtres. Demandons au Cœur Immaculé de Marie, à saint Michel, à saint Joseph, aux saints anges, à saint Eugène, à sainte Cécile et au saint Curé d'Ars d'intercéder pour lui.